

Berne, le 21 septembre 1949.

Monsieur le Ministre,

Je vous confirme les entretiens que j'ai eus avec vous au sujet de votre transfert à Belgrade.

Le Conseil fédéral, en vous appelant à ce poste, considère qu'il vous manifeste sa confiance. En effet, pour un temps indéterminé, Belgrade devient un centre d'observation politique de tout premier ordre. Au surplus, si l'évolution actuelle continue dans les Balkans, les problèmes d'ordre économique qui se posent entre la Yougoslavie et la Suisse peuvent devenir de plus en plus importants. C'est pourquoi le Conseil fédéral a jugé nécessaire de confier la direction de notre Légation à Belgrade à un diplomate expérimenté, qui, si la situation devait se modifier, saurait faire face calmement à toutes les éventualités. Votre transfert de La Haye à Belgrade ne constitue donc pas une rétrogradation, au contraire.

Comme je vous l'ai dit, je considère que votre séjour à Belgrade, justifié par l'état actuel des choses en Yougoslavie et dans les Balkans, ne doit pas être envisagé pour une très longue durée, mais qu'en principe, il prendra fin au moment où les circonstances seront redevenues plus normales au point de vue politique et économique.

J'ai pris note de votre désir d'occuper plus tard un poste dans un pays anglo-saxon, comme le Canada. Il ne m'est pas possible de vous faire une promesse à cet égard. Je peux simplement vous assurer qu'étant donné le service que vous nous rendez en allant à

Monsieur Robert Kohli,  
Ministre de Suisse aux Pays-Bas,  
La Haye.



Bureau de la République fédérale

Belgrade, le Département demandera au Conseil fédéral de tenir compte dans la mesure du possible de ce désir, le moment venu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre

Ministère de l'Éducation et de la Culture  
Berne